



## VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

### ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur      est invité à assister à la séance qui aura lieu le  
lundi 3 décembre 2012 à 20 H 00 (à la salle Baudouin IV,  
rue Rey-Aîné)

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal,      Le Bourgmestre, f f

Philippe du BOIS d'ENGHIEN      Maxime DAYE

Philippe du Bois d'Engchien  
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville  
Grand Place 39  
7090 Braine-le-Comte  
Tél. 067/874.833  
GSM. 0498/932.936

## CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 03 DECEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le trois du mois de décembre à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre - Président ;
- MM. Maxime DAYE. Daniel CANART. Echevins ;
- Mme. Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- Mme. Ludivine PAPLEUX. M. Olivier FIEVEZ. Mme Martine DAVID. Echevins ;
- MM. Philippe JEANMART. Charles VASTERSAEGHER. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mme Karina DECORT. MM. Didier LIEDS. Luc GAILLY. Michel BRANCART. Mmes Evelyne DETRY. Line HAUMONT. MM. André-Paul COPPENS. Léandre HUART. Mmes Annick VAN BOCKESTAL. Alison PICALAUSA. M. Henri ANDRE. Mme Stephany JANSSENS. M. Yves GUEVAR. Mme Danielle PAUL. M. Corentin MARECHAL. Mme Martine GAEREMYNCK. Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal

A 20 H 00, Monsieur Jean-Jacques FLAHAUX Bourgmestre déclare la séance d'installation du nouveau Conseil Communal ouverte.

### SEANCE PUBLIQUE

- 1 INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL
  - A. Validation définitive du résultat des élections  
Communication

Monsieur le Secrétaire Communal fait savoir que le 15 novembre, le Collège Provincial a approuvé les résultats des élections qui se sont tenues ce 14 octobre 2012.

Rien ne s'oppose à recevoir les prestations de serment des Conseillers Communaux effectifs ou suppléants qui remplacent les conseillers ayant renoncés à leurs fonctions.

- B Prestation de serment et installation des Conseillers Communaux effectifs
- C Vote et adoption du pacte de majorité

Le projet de pacte déposé par les listes Braine et P.S est adopté par 23 voix pour et 4 abstentions des Conseillers I.C. et Ecolo.

- D Prestation de serment du Bourgmestre et des Echevins
- E Fixation du tableau de préséance

F Présentation officielle des groupes du Conseil et désignation de leur chef de groupe

Sont ainsi désignés :

pour la liste Braine : Monsieur le Conseiller Henri-Jean ANDRE

pour la liste P.S. : Madame la Conseillère Karina DECORT

pour la liste I.C. : Monsieur le Conseiller Philippe JEANMART

pour la liste Ecolo : Monsieur le Conseiller Nino MANZINI

## 2 DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

A Présentation des candidats - Réception des listes

B Proclamation du résultat de l'élection

Cf délibé

## 3 ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE POLICE

A Présentation des candidats - Fixation de la liste de ces derniers

B Scrutin, recensement des voix et proclamation des élus effectifs et suppléants

cf délibé

## 4 REDACTION ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION

CF délibé

## 5 LOI SUR LES MARCHES PUBLICS

Délégation à donner au Collège Communal en vertu de l'article L1222-3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation

Décision

Cf délibé

## 6 FINANCES COMMUNALES

Budget de l'exercice 2013 - Service ordinaire

Vote d'un douzième provisoire - Approbation

Cf délibé

## 7 DECLARATIONS

- A Déclarations éventuelles des apparentements des Conseillers des listes Braine et I.C.  
Le Chef de Groupe de la liste Braine déclare que sa liste s'apparente au mouvement M.R.  
Celui de la liste I.C. au parti C.D.H.

Cf délibé

- B Déclarations liminaires éventuelles des chefs de groupe

Les Membres du Conseil entendent alors les Conseillers André, Decort, Jeanmart et Manzini.

- C Discours, au nom du Collège Communal, de Monsieur le Bourgmestre

Ce soir est un moment fort de la démocratie brainoise.

Le 14 octobre, les 15.504 brainois (15.212 belges et 292 étrangers) de plus de 18 ans ont été appelés à renouveler le Conseil Communal de notre Ville, au nom de nos 21.400 habitations.

Parmi eux, 13.744 sont venus voter (92,13 %) et seulement 802 ont émis un bulletin blanc ou nul, au lieu de 915 il y a 6 ans.  
Cela montre à quel point notre démocratie brainoise est vivante et consensuelle.

Au-delà des résultats obtenus pour chacune des 8 listes qui ont marqué leur envie et leur volonté de diriger notre Ville, je voudrais ici remercier chacune et chacun des 132 candidats qui n'ont pas ménagé leur temps et leur disponibilité pendant les trois mois de la campagne électorale.

Je forme d'ailleurs des vœux pour que tous continuent à être présents aux côtés des Brainois durant les six prochaines années car le temps de la campagne est une chose, l'écoute au quotidien du vécu des brainois est pour moi tout aussi essentielle, voire davantage.

Bien sûr, les résultats de chacun n'ont sans doute pas été à la hauteur des attentes et seuls 27 des candidats se retrouvent autour de la table de notre parlement local qu'est le Conseil Communal. Mais les autres ne doivent pas se décourager car la patience et le travail peuvent changer les destinées. C'était d'ailleurs mon propre cas jusqu'en 1976, j'étais moi-même resté sur le carreau du haut de mes 137 voix de l'époque.

Mon plus grand élément de joie et de fierté ce soir, c'est de constater la réelle féminisation et le profond rajeunissement tant de notre Conseil Communal que du Collège Communal, le Gouvernement de notre Ville.

En effet, les femmes représentent désormais 40 % des Membres du Conseil, au lieu d'un tiers et 42 % du Collège au lieu d'un quart seulement.

Si la tendance actuelle se maintient, les femmes élues seront sans doute majoritaires en 2018. J'en forme personnellement le souhait.

Si le Conseil de Police participe = 1/6 > 2/6, seul bémol = le C.P.A.S. 6/11 > 5/11.

Pour les jeunes, ma satisfaction est tout aussi grande.

Au nombre de 5 moins de 23 ans dans le nouveau Conseil, ils représentent près de 18 % des élus ou de 11 % dans le Conseil sortant. Et au sein du Collège Communal, leur montée en puissance est encore plus spectaculaire, passant de 12 % à 28 %. C'est pour moi fondamental car le travail de tous les élus, c'est d'abord et avant tout de construire la Ville que nous voulons léguer aux jeunes générations, une Ville dont nous soyons fiers, une ville humaine, de proximité et ouverte. Le rôle de nos jeunes élus sera dès lors fondamental.

Aujourd'hui, notre première réunion du Conseil Communal se veut conviviale et festive. Dès notre prochaine séance, le 14 janvier prochain, nous entrerons de plein pied dans le feu du sujet puisque nous aurons le débat sur la « Déclaration de politique générale » qui sera proposée par la majorité communale. Et nous discuterons aussi à la fois sur les budgets 2013 de la Ville et du C.P.A.S qui représentent ensemble 35 millions d'euros.

Les années qui s'ouvrent ne seront pas aisées, ni pour nos concitoyens ni pour les différents niveaux de Pouvoir.

Notre Ville n'échappera pas aux difficultés auxquelles nous assistons chaque jour à la télévision où dans notre propre cercle familial. Mais heureusement, les paramètres de notre Ville sont bien meilleurs que dans la plupart des autres communes de Wallonie. Ces temps difficiles devront plus encore que dans le passé nous inciter à manier avec dextérité un mélange de prudence et d'audace.

Je compte sur chacun des élus ici présents pour apporter sa peine, son expérience, ses projets, ses critiques constructives pour le Braine dont nous rêvons tous.

Je veillerai d'ailleurs personnellement à ce que chacun puisse s'exprimer car pour moi un élu, même dans l'opposition, est un représentant plein et entier de la population brainoise.

Comme disait Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec vous, ce que vous dites mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire ».

C'est d'ailleurs parce que, sans doute mûr de ma double expérience de la majorité (18 ans) mais aussi de l'opposition (12 ans), j'ai conservé la présidence du Conseil Communal qui peut désormais être découplée du poste de Bourgmestre.

Je serai jusqu'à mon dernier souffle l'artisan défenseur de la démocratie, comme je le suis du droit des femmes et de toutes les minorités.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil mais au-dessus chers amis Brainois venus nombreux ce soir, c'est une formidable aventure que nous entamons ce soir, c'est une page essentielle de l'histoire brainoise que nous allons écrire tous ensemble.

Les défis sont exaltants, fascinants, tant pour notre Centre-Ville que pour nos villages (représenté). Que ce soit la Grand-Place, le quartier des Dominicains, l'accueil de la petite enfance, le logement des jeunes ménages et des aînés, la sécurité, la mobilité, l'énergie, la culture, la protection de l'environnement, l'emploi, l'égouttage, les trottoirs, tant de défis à affronter. Mais personne ne nous reproche jamais de ne pas les réussir mais par contre, nous serions gravement coupables si nous ne tentions pas tout et plus car c'est là notre travail.

Comme le disait Confucius : « la plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de se relever à chaque chute ».

Merci encore de votre attention.

Le huis clos est ensuite prononcé pour la suite du point prévu à l'ordre du jour :

Monsieur le Bourgmestre invite l'Assemblée à prendre le verre de l'amitié.

HUIS CLOS

#### 8 PERSONNEL COMMUNAL

Nominations à titre définitif et promotions prévues en 2012 dans le programme triennal voté au Conseil Communal du 26 mars 2012.

Votes

Cf délibé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 55